

24/10/1988

Le Président

BULLETIN N° 48

Cher Camarade,

Le dernier bulletin n° 47 date du 13/10/1987. Depuis un an vous n'avez plus reçu d'informations concernant notre amicale, sinon à titre individuel au gré des échanges téléphoniques ou épistolaires. Vous êtes donc en droit de vous demander si en silence nous ne nous sommes pas sabordés.

Je tiens à vous rassurer : l'essentiel a été maintenu. Je suis obligé de vous avouer que mon état de santé m'a obligé à réduire au maximum mes activités dans tous les domaines. Par pudeur je n'ai pas fait étalage de mes visites répétées aux médecins ni d'une opération début Mars, la seconde en deux ans. Je ne suis pas le seul, hélas, à connaître les attaques sournoises dues à l'âge et l'atteinte morale qui en découle. Je traverse une phase difficile et je mesure à quel point il est cruel de se sentir solitaire. La formule "pas de nouvelles, bonnes nouvelles", chère à certains traduit l'indifférence. Je lui préfère la devise de notre amicale "S'unir pour s'aider". Je vous demande de nouer ou renouer le contact par téléphone, par lettre si vous ne pouvez vous déplacer, avec les Anciens du 99° RIA plus handicapés que vous.

Le 7 Novembre 1987 se tenait l'Assemblée Générale de l'Amicale. Je rappelle brièvement les points essentiels.

Après avoir ouvert la séance en présence de 38 amicalistes, fait le rapport moral qui est adopté à l'unanimité, je donne la parole au trésorier BLANC qui expose l'état de nos finances :

Situation au 1/10/1986. ....28.021,78

Situation au 1/10/1987.....28.682,89

dont : au C.C.F.... 5.329,23

en caisse... 1.371,71

à la Caisse d'épargne.21.981,95

Le Commissaire aux comptes, notre camarade POULAIN, ayant donné son avis, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Le montant de la cotisation 87/88 est maintenu à 25 F, chacun étant libre de le majorer.

Une discussion très libre s'engage sur l'éventuelle création d'une Section dans le Sud-Ouest. Le Président rappelle l'article IV bis de nos statuts :

.....Les Sections sont créées et dissoutes par l'Assemblée Générale. L'organisation intérieure des Sections est également fixée par l'Assemblée Générale. Chaque Section comprend obligatoirement 1 président et 1 secrétaire trésorier.....

Je précise que les Sections sont dans l'obligation d'ouvrir un compte libellé comme suit :

Amicale des Anciens du 99° et 299° R.I.A.

Section de.....

par lequel transiteront tous les mouvements comptables.

Tout compte ouvert au nom d'un particulier est illégal.

Ces conditions n'étant pas remplies, la création de la Section du Sud-Ouest est repoussée à la majorité.

Le Conseil est renouvelé par tiers chaque année :

sortants : BARDOL, CANTAGRILL, COTTAREL, DUCHEZ.

sont élus à l'unanimité : BARDOL, CANTAGRILL, COTTAREL, PEYCELON.

Bienvenue à notre camarade PEYCELON Louis, de la CA2, blessé à VAILLY le 8 Juin 1940, prisonnier.

POULAIN, fidèle entre les fidèles est commissaire aux comptes.

BLANCHARD Jean-Claude, est porte-drapeau.

En fin d'année 1987, j'ai rendu visite à 10 anciens ou veuves d'anciens qui compte tenu de leur état de santé, ne peuvent plus participer à nos réunions. Quels merveilleux moments passés ensemble. Au nom de l'Amicale je leur ai offert un coffret de douceurs. Quelques mois après notre ami PATISSIER (14/18) disparaissait.....

CARNET DE DEUIL : Nous avons la tristesse de vous faire part des décès de

ALAIN Eloi 14/18

Maître MERCIER Jean, Caporal 7° Compagnie. Ancien sénateur du Rhône.

MONTAGNON Georges

PEY Jean, Caporal CA2, Président directeur général des Transports PEY.

Laurent, 16 ans, fils de BOISJOT 299° R.I.

La soeur de BOULLU Jean, 5° Compagnie.

La mère de CHAZIT André, premier Commandant de l'unité de réserve du 99° R.I.

Nous prenons part au deuil qui frappe les familles et nous renouvelons à celles-ci nos sincères condoléances et l'expression de notre profonde sympathie.

NOS MALADES : à qui nous souhaitons prompt rétablissement,

BERTRAND, COTTAREL, DANDEL, FERRATON, VAUDAY, VESSON, CANTAGRILL et l'épouse de MCINE.

CARNET BLANC : nos vœux de bonheur aux jeunes mariés,

Jacqueline, fille du trésorier BLANC et Pierre BOIBARD

Vincent, fils de TOURNADE et Chantal TREMBLAY.

CARNET ROSE : nous saluons la venue au monde et nous félicitons parents et grands parents,

Ornella, Mareva née à Tahiti, petite fille de CANTAGRILL

Lucie, petite fille du Colonel ESHAULT.

DISTINCTION : Il a été décerné au trésorier BLANC, la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports.

PROMOTION : au grade de Général de Brigade, le Colonel VINCENT, ancien Chef de Corps du 99° R.I.

ORDRE NATIONAL DU MERITE :

au grade d'Officier, le Colonel MUDLER, 299°

au grade de Chevalier, le Commandant VAUCANSON, 299°

Toutes nos félicitations aux impétrants.

PASSATION DE COMMANDEMENT :

Le Colonel PCUILLARD prend le Commandement du 99° R.I. en remplacement du Colonel LE GOFF.

Le Colonel MUDLER prend le Commandement du 299° R.I. en remplacement du Colonel MARIN.

REVUES : Nous signalons le remarquable historique du Régiment par le Colonel CHAZIT, n° 341 (4° trimestre 1987) de la revue "Les Officiers de réserve de Lyon.

AMICALES REGIMENTAIRES : Nous rappelons, (voir bulletin de l'Amicale du 10 Décembre 1974), que les abonnements à cette revue sont souscrits à titre personnel, l'Amicale n'en prenant pas la charge.

COTISATION : Nous vous proposons de maintenir pour l'exercice 1988/89, le montant de la cotisation annuelle à 25 F, inchangé depuis 1984, malgré l'évolution du coût de la vie. Cette situation n'est viable que si chaque amicaliste honore son engagement moral vis à vis de l'Amicale. Il est anormal que les Sections du Bugey-Dauphiné, Savoie et Vienne, ne participent pas pour un montant à définir, aux charges de l'Amicale, alors qu'elles sont de plus en plus exigeantes. Seule la section de Millery a joué le jeu et nous ristourne une partie des cotisations encaissées. Je cite sous sa forme abrupte et que je fais mienne la remarque d'un de nos amicalistes : "Toi qui reçois le bulletin, paye ta cotisation, sinon tu ne le recevras plus".

...../////

Je précise que le bulletin tiré jusqu'à ce jour à 300 exemplaires, nous revient par tirage :

enveloppes.....84 Fr

timbres 300x2,20.....660 Fr

soit 744 Fr, soit l'équivalent de 30 cotisations, sans compter le coût du papier. Notre camarade COTTAREL se charge bénévolement de la frappe et du tirage.

À vous de juger en votre âme et conscience.

-o-o-o-o-o-o-

JOURNEE DU SOUVENIR - ASSEMBLEE GENERALE

Prévue initialement le 5 Novembre, (veille du référendum), elle a été reportée au :

SAMEDI 19 NOVEMBRE 1988

Programme :

9h,45 - Rassemblement devant la grille d'entrée de la caserne Sergent Blandan (ex Fort Lamothe).

10h - Dépôt de gerbe au monument du 99<sup>e</sup> suivi d'un vin d'honneur offert par le G.M.R.5  
Le Général PINTCUX, Commandant la 51<sup>e</sup> Division Militaire Territoriale, représentera le Général GOSSET, Gouverneur Militaire de Lyon et Commandant la 5<sup>e</sup> Région Militaire.

11h - Assemblée générale sur place dans un local mis aimablement à notre disposition par le G.M.R.5

12h,30 - Repas à l'Auberge Savoyarde, 72 Avenue des Frères Lumière, (prix du repas 140 Fr vin et café compris.

17h - Dislocation.

Prière de renvoyer à mon adresse personnelle l'imprimé ci-joint, ou de me téléphoner pour l'inscription au repas, tél. 78 00 72 07.

VENEZ TRES NOMBREUX.....LE TEMPS PASSE VITE.....

RENDEZ-VOUS LE 19 NOVEMBRE à l'ASSEMBLEE GENERALE !

Votre Président

Lucien CANTAGRILL

99

299

99

299

99

299

299

99

299

99

99

299

299

A renvoyer à CANTAGRILL Lucien, 4 Avenue des Frères LUMIERE, 69008 LYON  
avant le 14 Novembre 1988.

-----  
1°-Si vous ne pouvez assister à l'Assemblée Générale :

P O U V O I R

Assemblée générale du Samedi 19 Novembre 1988

Je soussigné : Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code Postal.....

Suis candidat.....CUI.....NCN (rayer la mention inutile)

sortants : Madame ALLEGRE, ESNAULT, GOUVERNEUR, ROUX-MAYCUD

Renouvelle ma confiance aux sortants

et vote leur réélection.....CUI.....NCN (rayer la mention inutile)

Propose les candidatures suivantes : 1°.....

2°.....

3°.....

4°.....

Signature (précédée de la mention "Bon pour pouvoir" ;

Ordre du Jour :

Rapport moral du Président - vote

Rapport financier du Trésorier - vote sur les conclusions du Commissaire  
aux comptes.

Compte d'exploitation prévisionnel.

Montant cotisation 88/89.

Cotisations Souvenir Français et F.A.R.A.C.

Programme des activités.

Désignation de un ou plusieurs Commissaires aux Comptes.

Renouvellement par tiers du Conseil.

-----  
2°-Pour ceux assistant à l'Assemblée générale :

INSCRIPTION AU DEJEUNER DU 19 NOVEMBRE 1988

NOM.....Prénom.....

S'inscrit pour.....repas

Prix du repas : 140 ₣ par personne (vin et café compris)

Signature :

Le règlement se fera sur place.

Téléphoner à CANTAGRILL 78 00 72 67

ou lui renvoyer 4 Avenue des Frères LUMIERE 69008 LYON.